

ÉDITORIAL



Les vacances scolaires arrivent à grands pas et avec elles, les résultats des examens mais aussi les interrogations des jeunes et de leurs parents sur leur choix pour la rentrée prochaine.

Les conseillers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Moselle vous accompagneront tout au long de l'été et dès à présent dans cette réflexion d'orientation.

L'artisanat, « première entreprise de France », recrute ! Présent dans les secteurs de l'alimentation, du bâtiment, de la production et des services, l'artisanat rassemble plus de 500 activités différentes, représente 250 métiers et occupe une place privilégiée dans l'économie française. Des milliers d'emplois qualifiés sont à pourvoir chaque année.

Alliant savoir-faire traditionnel, amour du travail bien fait et technologie de pointe, on intègre le plus souvent l'artisanat par la voie de l'**apprentissage**. En Moselle, le **Campus des Métiers CMA 57** se compose de 3 CFA (centre de formation d'apprentis) certifiés « Qualiopi* » et de l'**ISNA** (institut supérieur national de l'artisanat) spécialisé pour la formation en prothèse dentaire.

Ouverts à toute personne entre 16 et 29 ans, nos centres de formation préparent à plus de 40 diplômes des niveaux 3 à 5 (BEP/CAP à BAC+2). Ils ont accueilli 1100 jeunes en 2022.

Les conseillers de la CMA57 vous renseigneront et vous aideront dans vos choix. Appelez sans attendre le service Formation et Promotion de l'apprentissage au 03 87 39 31 00.

Choisir l'apprentissage, c'est choisir la voie de l'Excellence et c'est aussi se former à un métier qui a du sens.

Philippe Fischer
Président de la CMA Moselle



* La certification « Qualiopi » atteste de la qualité du processus mis en œuvre par tout organisme de formation qui sollicite des fonds publics ou mutualisés pour le financement d'actions de développement des compétences.

Contacts CMA 57 : **03 87 39 31 00**
serviceclient@cma-moselle.fr - www.cma-moselle.fr

DEVENIR apprenti avec CMA 57

Choisissez l'apprentissage et rejoignez notre CAMPUS DES METIERS.

Implanté à Metz, Thionville et Forbach, il propose un vaste panel de métiers artisanaux et de diplômes : métiers de bouche, métiers des services à la personne (coiffure, esthétique, prothésiste dentaire), métiers techniques comme ceux de l'automobile sur le CFA de Forbach « Pôle élite » doté d'équipements de hautes technicités ou dans l'électricité ; mais également les métiers d'Arts comme l'industrie graphique et la cordonnerie. Mené en alternance entre le centre de formation et l'entreprise, l'apprentissage permet d'apprendre un métier aux côtés d'un professionnel (Maître d'apprentissage) qui transmet ses connaissances, son expertise et son savoir-faire. Il permet également de se faire une idée du monde du travail grâce à cette première expérience professionnelle.

Besoin de plus d'informations et de conseils dans la recherche d'un contrat d'apprentissage ? Inscrivez-vous à **notre webinaire « Les mercredis des métiers »**. Chaque semaine, de 14h à 15h, nos développeuses de l'apprentissage vous donnent rendez-vous et répondent à toutes vos questions. Que vous soyez un futur apprenti ou un parent. Inscription gratuite sur webinaire@cma-moselle.fr

Consultez également notre outil interactif sur www.cma-moselle.fr, rubriques « Formez-vous » - « apprentissage-univers interactif » et découvrez les clés fondamentales pour choisir votre orientation.

ACCUEILLIR un apprenti avec CMA 57

Toute entreprise du secteur privé a la possibilité d'accueillir un apprenti aux conditions suivantes :

- garantir que les équipements de l'entreprise, les techniques utilisées, les conditions de travail, d'hygiène et sécurité permettent une formation satisfaisante ;
- assurer obligatoirement la présence d'un Maître d'apprentissage.

Le Maître d'apprentissage, salarié volontaire, participe à l'acquisition par l'apprenti de compétences correspondant à la qualification recherchée et au titre ou diplôme préparé. L'employeur doit permettre au Maître d'apprentissage de se libérer du temps pour accompagner l'apprenti et assurer une liaison avec le CFA. Particularité en Moselle, le Maître d'apprentissage doit être titulaire du Brevet de Maîtrise ou remplir des critères dérogatoires (conditions de diplôme, d'âge, ...). Ces spécificités vous seront précisées par votre conseiller CMA.

Accueillir un apprenti représente une charge. Dans sa volonté de relance économique, **le gouvernement a prolongé jusqu'au 31 décembre 2022 les mesures en faveur du recrutement d'apprentis**. La prime exceptionnelle « aide à l'apprentissage » prévue dans le cadre « Un jeune, une solution » va de 5000 à 8000€ selon l'âge de l'apprenti, est ouverte à tout employeur (peu importe le nombre de salariés) et peut être perçue jusqu'à la préparation d'un Master. Outre cette prime exceptionnelle, il existe d'autres exonérations permettant d'accueillir un apprenti. Votre conseiller CMA 57 vous renseignera et vous accompagnera dans vos démarches.

VALIDER son projet professionnel avec CMA 57

Que vous soyez un apprenti ou une entreprise en recherche d'un contrat, il est légitime de s'interroger. Aujourd'hui, il est possible de confirmer et de conforter son choix grâce à « **l'immersion en milieu professionnel** ». Mené par Pôle Emploi, en partenariat avec la CMA 57, ce dispositif permet de découvrir un métier et son

environnement, de confirmer son projet en évoluant un mois maximum au sein d'une entreprise partenaire, et pour celle-ci de valider sa capacité à l'embauche. N'hésitez pas à consulter nos conseillers CMA qui vous expliqueront détails et modalités.

**L'APPRENTISSAGE
CE QU'IL FAUT RETENIR**

- Artisanat : 1^{ère} entreprise de France et du Grand Est
- 125 000 entreprises sur le Grand Est
- 250 métiers
- CMA 57 : c'est 1 Campus des métiers avec 3 CFA + 1 institut supérieur national
- 1100 jeunes formés en 2022
- L'apprentissage c'est :
 - o l'acquisition d'une 1^{ère} expérience professionnelle
 - o une formation professionnalisante et diplômante
 - o l'apport d'un revenu tout en poursuivant ses études



L'IMPORTANT QUAND ON A DÉNICHÉ LA PERLE RARE, C'EST DE SAVOIR QU'ON PEUT LA PERDRE.

L'assurance Homme Clé + vous aide à poursuivre votre activité en cas de disparition d'un collaborateur essentiel ou d'un associé.

**BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**

